

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 23 (1961)
Heft: 13

Rubrik: 35ème Rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs : pour la période du 1er juillet 1960 au 30 juin 1961. 1ère partie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



35^{ème} Rapport annuel

de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs
pour la période du 1^{er} juillet 1960 au 30 juin 1961

(1^{ère} partie)

1. Généralités

On nous permettra de commencer ce rapport d'activité en citant quelques chiffres puisés dans des statistiques. D'après une publication du Bureau fédéral de statistique qui a paru en juin 1961 *), il y avait 48 890 tracteurs agricoles en service dans notre pays au 30 septembre 1960 (45 083 au 30.9.59). L'effectif total des tracteurs s'est donc accru de 3807 unités (4177). Pour d'autres détails à ce sujet, on pourra consulter les tableaux 6 à 11 reproduits à la fin du présent rapport.

Les cantons dans lesquels l'augmentation de l'effectif a été la plus sensible sont ceux de Berne (730), d'Argovie (541), de Vaud (433), de Fribourg (364) et de Zurich (326). L'année passée, ce furent les cantons de Berne (745), de Vaud (621), de Thurgovie (508), d'Argovie (494) et de Fribourg (379), qui contribuèrent le plus largement à l'accroissement du parc de nos tracteurs agricoles. En ce qui concerne les effectifs cantonaux ou régionaux, le canton de Berne se trouve toujours en tête (8462 tracteurs), suivi comme l'année précédente par ceux de Vaud (6658) et de Zurich (6462). Le canton venant immédiatement après est celui d'Argovie, avec 4958 tracteurs.

Si l'on excepte 93 tracteurs à moteur à benzine, l'augmentation de l'effectif se fait exclusivement au profit du moteur Diesel (3978 unités). Les tracteurs équipés d'un moteur à pétrole ou à white spirit ont diminué de 252 unités (162), alors que ceux à moteur à benzine se sont accrus de 93 unités. Les moteurs à benzine se trouvèrent aussi en diminution l'année dernière. D'après la tablelle ci-dessous, on peut voir quelle a été l'évolution de notre parc de tracteurs du point de vue du carburant employé.

Année	Gasoil	Benzine	Pétrole ou White Spirit
1953	17,8 0/0	32,9 0/0	48,5 0/0
1958	42,3 0/0	25,1 0/0	32,1 0/0
1959	47,8 0/0	23,2 0/0	29,0 0/0
1960	52,2 0/0	21,5 0/0	26,3 0/0

La proportion des tracteurs indigènes était de 59,3 0/0 (61,6 0/0) le jour où s'effectuait le contrôle. Le tableau 9 qui figure à la fin de ce rapport indique le pourcentage des tracteurs importés des différents pays.

*) «Les tracteurs agricoles en service en Suisse au 30 septembre 1960» (brochure éditée par le Bureau fédéral de statistique, à Berne, et vendue au prix de 3 fr.)

2. Effectif des membres

Durant l'année administrative qui fait l'objet du présent rapport, l'effectif des membres de l'association s'est accru d'une façon réjouissante. Aux 26 726 sociétaires dénombrés au 30 juin 1959 sont venus en effet se joindre 1864 nouveaux membres (1249). Cette augmentation dépasse de 615 unités celle de l'année précédente et de 21 unités l'augmentation moyenne des quatre dernières années. Bien que ce résultat ne corresponde pas à celui qu'on se proposait d'atteindre jusqu'en 1961, il y a toutefois lieu de s'en déclarer satisfait. Diverses circonstances, en particulier les mesures sanitaires prises dans plusieurs régions du pays lors de cas d'épizootie, ont eu pour conséquence de limiter fortement l'application du programme d'activité de nombreuses sections. Nous espérons que celles qui furent touchées par de telles mesures pourront s'occuper dès le début de l'hiver 1961/62 du recrutement de nouveaux membres. Soulignons à ce propos, à l'intention des comités de nos sections, qu'une plus grande importance devrait être attachée aux contacts personnels. Que toutes les sections soient vivement remerciées ici des efforts qu'elles font en vue d'accroître l'effectif des membres. Les sections qui ont contribué dans la plus large mesure à

Tableau 1
Effectif général des membres et effectif de chaque section

Section	30.6.1957	30.6.1958	30.6.1959	30.6.1960	30.6. 1961	Augmentation de l'effectif durant l'exercice
Argovie	1775	1806	1893	1911	2097	186
Berne	3120	3350	3591	3909	4256	347
Deux-Bâles	561	652	678	702	739	37
Fribourg	1978	2324	2421	2470	2450	—20
Genève	585	591	595	567	566	—1
Grisons	41	41	51	56	46	—10
Jura Bernois	139	157	293	277	339	62
Liechtenstein	—	—	—	—	232	232
Lucerne *	915	1161	1326	1577	1642	65
Membres directs	14	14	5	5	3	—2
Neuchâtel	234	244	282	288	375	87
Nidwald	—	—	42	66	75	9
Obwald	—	—	80	111	134	23
Saint-Gall **	1274	1472	1633	1778	1914	136
Schaffhouse	693	730	791	857	929	72
Schwyz	190	204	211	271	302	31
Soleure	541	575	637	688	846	158
Tessin	159	165	213	244	242	—2
Thurgovie	1810	2051	2356	2337	2530	193
Valais	138	144	137	132	130	—2
Vaud	2798	3133	3172	3192	3147	—45
Zoug	205	246	262	281	318	37
Zurich	4558	4653	4808	5007	5278	271
Total	21 728	23 713	25 477	26 726	28 590	1864

* Y compris Nidwald et Obwald jusqu'en 1958.

** Y compris Liechtenstein jusqu'en 1960.

l'augmentation du nombre des sociétaires (voir tableau 1) sont celles de Berne (347), Zurich (271), Thurgovie (193), Argovie (186) et Soleure (158), alors que l'année passée ce fut le cas de celles de Berne (318), Lucerne (251), Zurich (199) et Saint-Gall (145). Il vaut la peine de relever que cette dernière a enregistré une augmentation de 136 membres malgré la «saignée» qu'a représenté le départ de 232 sociétaires par suite de la fondation de la section du Liechtenstein. Cela équivaut en fait à un accroissement de 368 unités et il faudrait en somme mentionner la section saint-galloise en premier lieu.

3. Rapports entre l'association centrale et les sociétaires

Les rapports existant entre l'organisation centrale et ses 28 590 membres peuvent être qualifiés d'excellents. La majorité des sociétaires prennent réellement part à l'activité des sections et de l'association centrale. Notre périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole», qui paraît dorénavant en 15 numéros annuels, représente le meilleur lien entre l'organisation centrale et ses membres. La participation à des assemblées générales ou régionales se montre également très utile à cet égard. De nombreux sociétaires consultent en outre directement le Secrétariat central au cours de l'année, soit téléphoniquement ou par écrit, soit en venant en personne. Les opinions exprimées par nos membres au sujet de questions soulevées dans le périodique ou lors de réunions se montrent également très utiles du point de vue de l'orientation à donner à notre activité. A une époque où de nombreux agriculteurs ne se déclarent pas satisfaits de leurs organisations agricoles, il est bon de rappeler qu'il appartient à eux-mêmes d'orienter l'organisation dans le sens désiré. En d'autres termes, chaque secteur de l'agriculture a l'organisation qu'il mérite.

4. Rapports entre l'association centrale et les sections

Il est réjouissant de constater que les rapports que nous entretenons avec nos sections sont demeurés excellents. S'il y a eu parfois des tensions avec des sections ou des signes de rivalité au cours des premières années d'existence de notre organisation — qui fut fondée voici 37 ans —, tous les comités de nos sections sont aujourd'hui conscients du fait que de nombreux problèmes se présentant chaque année ne peuvent être résolus avec succès que par une organisation de faite. Les organes de l'association centrale, qui se composent de représentants des sections, savent aussi très bien que l'organisation centrale ne peut se concevoir sans les sections étant donné le développement actuel de la motorisation et la diversité des questions que fait surgir cette dernière. Il importe en outre de demeurer vigilants afin de défendre les intérêts des propriétaires de tracteurs face à ceux d'autres groupements.

Si le précédent exercice avait vu la fondation des sections de Nidwald et d'Obwald, l'année administrative écoulée aura été celle de la fondation de la Section de la Principauté du Liechtenstein, qui eut

lieu le 26 mars 1961. Les propriétaires de tracteurs agricoles de ce pays voisin qui collabore étroitement avec la Suisse dans plusieurs domaines formaient jusqu'à présent une sous-section autonome de la section saint-galloise. Pour des raisons compréhensibles, et d'ailleurs en plein accord avec la section saint-galloise, l'Assemblée générale tenue au cours de cette année décida l'accession de la sous-section à l'autonomie complète et son adhésion à notre organisation centrale en tant que 22ème section. Nous remercions vivement Monsieur Léo Gerner, d'Eschlen, gérant de l'ancienne sous-section et président de la nouvelle section, de son infatigable et constante activité.

Nous exprimons nos sincères remerciements à Messieurs les Présidents, Gérants et membres des comités de nos 22 sections pour leur précieuse et toujours active collaboration.

5. Manifestations organisées par les sections

Il n'est malheureusement pas possible, dans le cadre de ce rapport, de donner une description détaillée de la vive activité déployée par nos sections. Nous renvoyons donc les intéressés aux rapports annuels de ces dernières. **Les cours techniques** ont constitué comme toujours le point le plus important du programme de travail. Il s'agit là de manifestations qui visent à compléter de façon continue les connaissances des propriétaires de tracteurs concernant le mode de fonctionnement et le dépannage des moteurs, de même que l'entretien des tracteurs et des autres machines agricoles. Les sections qui se distinguèrent plus particulièrement par les nombreux cours techniques qu'elles mirent sur pied sont celles des Grisons (56), de Berne (28), de Schaffhouse (16), de Zurich (15) et de Thurgovie (12). L'année dernière, ce furent celles de Berne (28), d'Argovie (22), des Grisons (14) et de Schaffhouse (11).

L'arrêté du Conseil fédéral concernant les véhicules automobiles et remorques agricoles, que l'on attendait pour le début de 1961, n'a été publié que plus de six mois après. Aussi quelques sections durent-elles retarder l'organisation de **cours et exposés relatifs à l'éducation routière et à la sécurité d'emploi des machines agricoles**. D'autres sections, prenant pour base l'ordonnance concernant la responsabilité civile et l'assurance en matière de circulation routière — qui était en vigueur depuis le 20 novembre 1959 —, ainsi que le premier projet de l'arrêté fédéral précité, que l'on connaissait depuis la fin d'octobre 1960, entreprirent un travail de vulgarisation intensif. Les sections qui furent particulièrement actives dans ce domaine sont celles de Berne (17), de Fribourg (15), des Grisons (12), d'Obwald (7) et de Thurgovie (6).

Les **contrôles du réglage des carburateurs et des injecteurs** inaugurés il y a 3 ans ont été poursuivis par la section schaffhousoise (9) et inscrits pour la première fois par la section zurichoise (10) à son programme de travail.

Le tableau 2 donne une vue d'ensemble détaillée de l'activité multiforme

de nos sections. Le nombre total des participants, qui monte à 11786 personnes (17018), est remarquablement élevé. S'il se trouve quand même au-dessous de la moyenne des années précédentes, cela est dû au fait que l'activité des sections fut paralysée par de nombreux cas de fièvre aphteuse. Tous ceux qui ont œuvré pour assurer la réussite de ces différentes manifestations peuvent être certains que l'association centrale leur en est reconnaissante.

Tableau 2
Manifestations des sections

Section	c. t.		c. c. r.		dém.		exc.		ass. rég. et gén.		total	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
Argovie	1	42	—	—	—	—	1	180	1	180	3	402
Berne	28	880	17	1016	—	—	—	—	1	120	46	2016
Deux-Bâles	1	18	—	—	—	—	—	—	1	75	2	93
Fribourg	7	206	15	907	—	—	—	—	1	140	23	1253
Genève	1	13	—	—	—	—	—	—	1	200	2	213
Grisons	56	320	12	210	—	—	—	—	—	—	68	530
Jura Bernois	—	—	3	120	—	—	—	—	1	56	4	176
Liechtenstein	2	50	—	—	—	—	—	—	1	65	3	115
Lucerne	3	107	—	—	—	—	1	147	1	102	5	356
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	1	70	1	70
Nidwald	—	—	—	—	—	—	—	—	1	65	1	65
Obwald	—	—	7	420	—	—	—	—	1	40	8	460
Saint-Gall	3	78	2	68	—	—	—	—	27	1178	32	1324
Schaffhouse	16	263	1	210	—	—	3	406	1	170	21	1049
Schwyz	—	—	—	—	—	—	—	—	1	60	1	60
Soleure	3	200	—	—	—	—	—	—	1	38	4	238
Tessin	3	87	—	—	1	85	—	—	1	65	5	237
Thurgovie	12	227	6	481	—	—	1	35	1	200	20	943
Valais	1	32	—	—	—	—	—	—	—	—	1	32
Vaud	—	—	—	—	—	—	—	—	1	45	1	45
Zoug	1	20	1	150	—	—	—	—	1	25	3	195
Zurich	15	198	5	741	—	—	6	790	1	185	27	1914
Total	153	2741	69	4323	1	85	12	1558	46	3079	281	11786

c.t. = cours techniques; c.c.r. = cours relatifs à la circulation routière! dém. = démonstrations; exc. = excursions; ass.rég. et gén. = assemblées régionales et générales; n. = nombre de manifestations; p. = nombre de participants.

6. Cours techniques organisés par l'association centrale

Tandis qu'une attention spéciale avait été accordée à l'entretien des machines agricoles au cours du précédent exercice, l'année administrative écoulée a vu l'organisation d'un cours d'instruction sur le réglage et l'emploi des plus importants instruments prévus pour l'attelage trois-points. Ce cours eut lieu au début du mois de mars 1961 à l'«agrocentre» de la Fabrique de machines Bucher-Guyer S.A., à Niederweningen ZH. En prévoyant un tel cours, notre but était de mettre à la disposition des sections une série de directives concernant le réglage et l'emploi des machines pour l'attelage trois-points afin

que des cours décentralisés soient organisés dans le même sens. C'est la section argovienne qui fut la promotrice de ce cours d'instruction. Le programme comportait les points suivants:

- Structure du système d'attelage trois-points
- Emploi de l'attelage trois-points
- Réglage et emploi des charrues portées
- Réglage et emploi des autres machines portées.

Nous tenons à remercier ici encore très sincèrement Messieurs H. Hoppeler, F. Kobel et U. Baumgartner, qui ont présenté des exposés à cette occasion, de même que les dirigeants de la Fabrique de machines Bucher-Guyer S.A.

7. Autres problèmes de caractère technique

Ces questions ont fait l'objet principal des discussions de la Commission technique. Les ordres du jour des séances qu'elle tint par 2 fois comprenaient les points suivants:

- Projet d'un arrêté du Conseil fédéral concernant les véhicules automobiles et remorques agricoles, les machines de travail industrielles et les véhicules spéciaux.
- Traitement spécial réservé à l'agriculture dans la question de la surtaxe douanière perçue sur la benzine et le gasoil pour financer l'extension du réseau routier national.
- Propositions en vue de l'adoption d'une technique de conduite uniformisée pour les tracteurs à un et deux essieux.
- Suggestions à présenter aux fabricants de machines agricoles.

8. Organes et commissions

Au cours de cette année comptable, les organes et les commissions de l'ASPT se sont réunis comme indiqué ci-après pour discuter des questions mentionnées dans le présent rapport:

Les Délégués	1 fois	La Commission technique	2 fois
Le Comité central	1 fois	La Commission de vérification des comptes	3 fois
Le Comité directeur	3 fois	Le Réviseur permanent	6 fois

Plusieurs affaires furent réglées en outre par correspondance.

9. Activités du Secrétariat central

Les nombreuses commandes de dispositifs réfléchissants parvenues au Secrétariat central, les longues et difficiles tractations relatives au mode de rétrocession de la surtaxe douanière prévue sur la benzine et le gasoil en vue de financer la construction d'autoroutes (système basé sur une consommation supputée), les discussions approfondies concernant les projets d'un ACF sur les véhicules automoteurs et remorques agricoles, de même que les absences de membres du personnel pour cause de maladie, ont entraîné de très sérieuses perturbations dans le déroulement normal des activités du Secrétariat central. Il en est résulté un tel surcroît de travail que l'effectif réduit de son personnel n'arrivait plus à venir à bout des tâches qui se présentaient sans arrêt. Aussi a-t-il fallu recourir à des per-

sonnes auxiliaires lorsqu'on avait la chance d'en trouver. La table ci-dessous, où sont indiqués numériquement les différents travaux exécutés, ne peut donner qu'une idée superficielle de l'activité du Secrétariat central (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année dernière).

Travaux à la machine et d'expédition

Lettres	3 249	(2 415)
Circulaires et photocopies en 2 langues		
— Total des exemplaires	30 062	(16 677)
— Total des pages	73 252	(68 262)
Imprimés envoyés	1 265	(623)
Paquets expédiés	1 216	(390)
Factures établies	1 410	(798)

Travaux de comptabilité

Virements postaux	2 054	(1 191)
Pièces justificatives de caisse	214	(172)
Autres documents comptables	1 027	(1 100)

A cela vient s'ajouter la constante tenue à jour de la cartothèque des sociétaires et des abonnés, qui comprend plus de 28 000 fiches.

Nous tenons à exprimer de sincères remerciements aux vaillantes collaboratrices du Secrétariat central, soit à Mlle Lilianne P a c c a u d, à Madame Charlotte Frank (employée à mi-temps) et à Mademoiselle Marianne Wernli (apprentie depuis le 1.4.61), pour le travail consciencieux et astreignant qu'elles ont fourni sans relâche.

10. «Le TRACTEUR et la machine agricole»

Durant cet exercice, notre périodique est entré dans sa 23ème année d'existence. Son tirage a augmenté proportionnellement à l'accroissement de l'effectif des membres. Au 30 juin 1961, il était le suivant pour chaque édition séparée:

— Edition en langue française	8 000 exemplaires
— Edition en langue allemande	23 500 exemplaires
— Edition en langue italienne	300 exemplaires (photocopiés)

Certains numéros choisis comme moyen de propagande en vue du recrutement de nouveaux membres furent tirés à 2 ou 3 milliers d'exemplaires de plus. Le tableau 3 reproduit ci-dessous donne une idée du développement de notre périodique au cours des 10 dernières années. La décision de porter le nombre des numéros annuels de 12 à 15 ayant été prise par l'Assemblée générale lors de sa séance du 29 octobre 1960, à Locarno, l'exercice écoulé a donc vu la parution de 2 numéros supplémentaires, soit en février et en mars. Le troisième numéro supplémentaire paraîtra en septembre 1961. Cette innovation, qui répond partiellement à un vœu ex-

primé par nos insérants (ceux-ci souhaitaient en effet que 24 numéros soient publiés par an), pourra vraisemblablement être également maintenue à l'avenir.

Tableau 3
Nombre de pages du périodique depuis 1950

a) «LE TRACTEUR et la machine agricole»

Année	Texte	Annonces	Total
1950	260	188	448
1951	187	205	392
1952	260	220	480
1953	292	184	476
1954	392	384	740
1955	395	321	716
1956	508	328	836
1957	450	362	812
1958	418	390	808
1959	433	415	848
1960	435	445	880

b) «DER TRAKTOR und die Landmaschine»

Année	Texte	Annonces	Total
1950	182	98	280
1951	161	119	280
1952	192	144	336
1953	236	132	368
1954	311	189	500
1955	361	183	544
1956	481	175	656
1957	422	210	632
1958	390	210	600
1959	389	199	588
1960	418	258	676

c) «IL TRATTORE et la macchina agricola»

1959	98
1960	99

Comme on le voit d'après le tableau 3, le nombre des pages d'annonces a de nouveau augmenté. Aussi tenons-nous à remercier sincèrement de leur fidélité toutes les Firmes industrielles ou commerciales qui insèrent dans notre périodique. Des remerciements sont à adresser aussi à Monsieur E.-A. Hofmann, acquiesateur d'annonces, d'Ober-Steinmaur (ZH), pour l'activité inlassable qu'il déploie de façon constante.

Nos fidèles collaborateurs méritent également de sincères remerciements. Ils peuvent être assurés que leur travail consciencieux est apprécié à sa juste valeur par nos organes et nos lecteurs. Exprimons encore notre gratitude à l'Institut suisse pour le machinisme et la rationalisation du travail dans l'agriculture (IMA), qui, grâce aux articles des membres de son personnel publiés dans le «Courrier de l'IMA» (5ème année de parution), nous permet d'enrichir le contenu du périodique.

11. Service consultatif

Nos sociétaires ont profité comme toujours de la possibilité qui leur est offerte de se faire donner gratuitement des conseils, soit par téléphone ou par écrit, soit en venant directement au Secrétariat central. Lorsque les **renseignements** sont de caractère général ou juridique, nous les fournissons nous-même. En ce qui touche les **conseils de nature strictement technique**, on sait que d'après un arrangement conclu il y a des années, c'est à l'IMA qu'il appartient de les donner à nos sociétaires. Au cours de cette année administrative, l'Institut en question s'est chargé de fournir à notre place des renseignements détaillés dans 97 cas (70). Nous adressons de vifs remerciements aux collaborateurs de l'IMA pour les services ainsi rendus. Les **expertises** concernant les réparations devant être faites aux machines pendant la période de garantie ont été effectuées par MM. A. Wydler, de Rüslikon, L. Moss, de Schongau, et H. Beglinger, de Meggen, lesquels fournirent également certains renseignements d'ordre technique. Nous leur exprimons nos sincères remerciements pour leur précieuse collaboration.

12. Questions financières

Le résultat financier de l'exercice écoulé fait l'objet de commentaires détaillés dans un rapport séparé. Comme ce rapport n'est remis qu'à MM. les délégués et à MM. les membres du Comité central, les quelques indications suivantes permettront à nos sociétaires de se faire tout de même une idée assez claire de l'état des finances de l'ASPT.

Le compte de l'édition allemande du périodique se solde par un bénéfice net de fr. 460.95, les recettes étant de fr. 182 262.90 et les dépenses de fr. 181 801.95. Quant au compte de l'édition française, les recettes montent à fr. 75 621.35 et les dépenses à fr. 72 960.65, ce qui donne un bénéfice de fr. 2 660.70. En ce qui concerne le service technique, les recettes, qui s'élèvent à fr. 85 790.55, excèdent de fr. 5 135.50 les dépenses. Le compte du Secrétariat central présente un total de recettes de fr. 215 126.75, somme qui dépasse de fr. 8 190.50 celle des dépenses. Les recettes globales montant ainsi à fr. 558 801.55 et les dépenses totales à fr. 542 353.90, il en résulte un bénéfice net de fr. 16 447.65. Puisque cette somme doit venir augmenter le capital, la fortune de l'association au 30 juin 1961 atteint ainsi le chiffre de fr. 61 582.88, plus un fonds à destination spéciale de fr. 4 907.95. Une organisation suisse doit, comme toute autre association, disposer de réserves, et celles-ci équivalant à frs. 2.30 par membre, restent bien modestes.

Nous adressons de vifs remerciements à Monsieur H. Häfeli, réviseur permanent, de Windisch, ainsi qu'à Messieurs L. de Buman, de Schmiten (FR), et F. Widmer, d'Ardon (VS), réviseurs ordinaires, pour le travail accompli.

13. Analyses de carburants et d'huiles

Plusieurs de nos sociétaires, soit 19 (16), provenant de 7 sections, firent usage de la possibilité qu'ils ont de faire analyser gratuitement des échan-

tillons de carburants ou d'huiles à moteurs par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM), à Zurich, en joignant à leur envoi un bon délivré par notre organisation. Les analyses à faire concernaient 15 échantillons d'huile pour moteurs, 2 de gasoil, 1 de benzine et 1 de pétrole pour tracteurs. Des réclamations avaient été faites par deux agriculteurs parce que les lubrifiants livrés étaient des huiles Premium au lieu des huiles HD commandées. En ce qui concerne l'échantillon de pétrole, le LFEM constata que ce n'était pas du pétrole propre à alimenter les moteurs. Il y avait eu confusion de la part du fournisseur dans les 3 cas précités. Lors de l'analyse d'un échantillon de gasoil, on trouva de l'eau et des particules métalliques provenant de pièces rouillées. La faute devait avoir été probablement commise ici par le propriétaire de tracteur (mauvaises conditions de stockage du carburant). Les $\frac{2}{3}$ des échantillons contrôlés n'ont pas donné lieu à des critiques. De tels résultats ne peuvent qu'accroître la confiance régnant entre consommateur et fournisseur.

14. Education routière des conducteurs de tracteurs et accroissement de la sécurité du trafic

Durant cet exercice, nous avons poursuivi nos efforts tendant à améliorer les conditions de sécurité dans le trafic routier. C'est ainsi, notamment, que la campagne de propagande en faveur d'une correcte **signalisation nocturne des machines et véhicules agricoles**, lancée par notre organisation en 1955, a été continuée. Les commandes de dispositifs réfléchissants et éclairants qui nous sont parvenues surtout de décembre 1960 à mars 1961 prirent une telle ampleur — en prévision de la publication de l'ACF sur les véhicules automobiles et remorques agricoles, publication attendue au début pour le 1er janvier 1961 — que l'effectif réduit du personnel du Secrétariat central ne savait plus où donner de la tête. Le nombre des dispositifs réfléchissants ou éclairants cédés à prix réduit au cours de cette année administrative a atteint le chiffre de 26 592 unités (12 077). Si l'on compte ceux qui furent vendus depuis 1955, on arrive au total de 115 581 dispositifs.

Des **cours et exposés en vue d'accroître la sécurité routière** (voir tableau 2) ont été organisés en particulier par les sections bernoise (17), fribourgeoise (15), grisonne (12), obwaldienne (7), thurgovienne (6) et zurichoise (5). Comme l'arrêté du Conseil fédéral susmentionné a été promulgué peu après la fin de l'année administrative — c'est-à-dire le 18 juillet 1961 —, le travail de vulgarisation qu'il nécessite, soit des exposés sur la sécurité routière, notamment, sera entrepris de façon intensive au cours de l'hiver prochain.

Etant donné que cet ACF prévoit un **examen théorique** de conducteur pour les jeunes tractoristes de 14 à 18 ans, nous avons demandé à Monsieur H. B e g l i n g e r, membre d'honneur, de Meggen, de bien vouloir rassembler la documentation nécessaire — à l'intention des cantons et des sections — en vue de la préparation et de l'organisation de ces examens théoriques. Monsieur B e g l i n g e r s'est acquitté de cette tâche avec sa com-

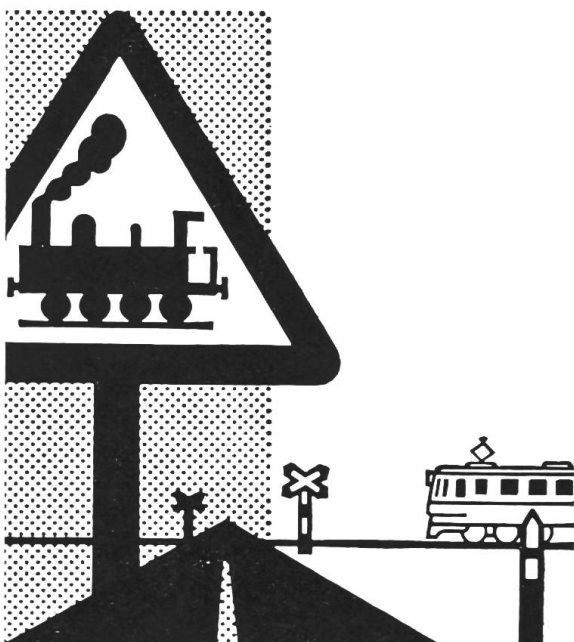
pétence coutumière et une ardeur toute juvénile. Nous serons ainsi en mesure, vers la fin d'octobre 1961, de soumettre des propositions concrètes aux services cantonaux compétents et de mettre à la disposition des sections la très utile documentation en question. Nous remercions vivement Monsieur Beglinger du précieux service ainsi rendu.

Les numéros spéciaux 3a, 6a et 9a du «TRACTEUR» publiés en 1958 avec le slogan «Des vies humaines sont en jeu — la vôtre également!» ont continué à captiver l'intérêt de nombreux nouveaux lecteurs. Au cours de cette année, chaque numéro du périodique, pour ainsi dire, contenait des articles ou tout ou moins des recommandations relatives à la sécurité du trafic et au comportement correct des usagers de la route.

En nous basant sur les indications des tableaux 4 et 5, nous croyons pouvoir affirmer que les efforts accomplis dans ce domaine par notre organisation, de même que l'activité déployée par la section de l'IMA chargée de la prévention des acci-

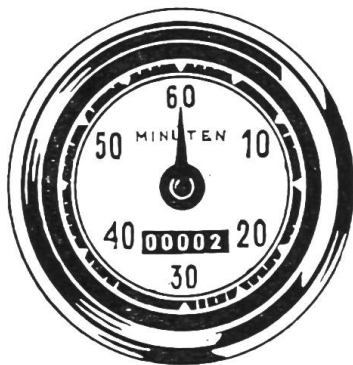
dents, ont donné des résultats positifs. Lorsqu'on consulte ces tableaux, il faut évidemment tenir compte des chiffres du tableau 6 concernant l'augmentation de l'effectif des tracteurs agricoles.

(A suivre)



Poursuivre son chemin
c'est faire attention au train

Le compteur horaire électrique



pour **tracteurs**
machines agricoles
et **moteurs stationnaires**
vous indiquera en
heures et minutes

le temps effectif de
fonctionnement du moteur

Service VDO et Agence générale:

Krautli Auto Parts SA., Zurich 3

Badenerstrasse 281
Tél. (051) 25 88 90 - 2 / 25 93 57